

CP 326 - Gaz et électricité : Prime syndicale 2022

Montant de la prime : 145€

Conditions d'obtention de la prime syndicale 2022 :

- Vous avez droit à une prime si vous avez payé les cotisations temps plein durant tout la période de référence (c'est-à-dire un montant d'au moins 180€ sur l'année). Cette période de référence s'étend du **01/07/2021 au 30/06/2022**.
- Vous devez avoir été en service pendant au moins 3 mois durant la période de référence.*

***Sont assimilés aux ayants droit** sous réserve des règles reprises ci-dessus:

- Le conjoint survivant ou l'(les)enfant(s) de travailleurs définis ci-avant décédés au cours de la période de référence,
- Les travailleurs qui sont occupés à temps partiel.
- Les travailleurs en crédit-temps ou interruption de carrière fin de carrière, ceux en départ anticipé ainsi que les invalides ont droit à la prime syndicale jusqu'à l'âge de la retraite.
- Premier emploi ? Si les cotisations syndicales ont été versées à partir du mois suivant le début de l'emploi jusqu'à la fin de la période de référence.
- Pensionnés : pendant la période d'emploi (au cours de la période de référence), avoir payé des cotisations syndicales pendant au moins 3 mois.

Comment faire pour recevoir la prime syndicale 2022 ?

Le fonds social de la CP 326 va vous envoyer une attestation sur laquelle vous devez mentionner votre numéro d'affiliation et mettre une croix dans la case CGSLB. Vous pouvez ensuite remettre cette attestation **signée** à votre délégué ou à votre secrétariat local.

Vous êtes **cadre** ? Vous devez alors vous adresser directement à votre représentant de la CGSLB ! Un formulaire "vierge" vous sera remis par votre délégué de la CGSLB, sur lequel vous indiquerez votre nom et adresse, cochez la case CGSLB, sans oublier la date et la signature.

Quand est-elle payée ?

La prime est payée à partir du 6 décembre 2022 jusque fin mars 2023.

Cette prime est un remboursement partiel de vos cotisations mais sert également de référence pour déterminer la représentation syndicale au sein des entreprises de la CP 326. Afin d'avoir un maximum de mandats dans nos délégations, il est important que cette attestation soit rendue dûment complétée et signée, le plus rapidement possible.

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registrer>

Votre Liberté Votre Voix

E.R. : Mario Coppens, Boulevard Baudouin 8, 1000 Bruxelles Exempt de timbre; art. 198.7 CdT.

